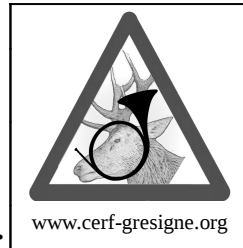


NET

Pour une gouvernance publique, efficiente,  
durable, équitable et créative

<http://www.lalettredusecteurpublic.fr>



22/10/2010

H. GAYMARD veut réformer l'O.N.F.

22/10/2010

## Hervé Gaymard veut réformer l'ONF

"Ce n'est pas un rapport de plus sur les problèmes de l'ONF et de la filière bois", indique Hervé Gaymard, président du conseil d'administration de l'ONF (Office national des forêts), "c'est un rapport opérationnel." Ce rapport fait une douzaine de propositions selon trois axes : "confirmer la stabilité institutionnelle" de l'établissement public, "recréer un climat de confiance avec le personnel par un audit social", et "être ambitieux, pour mobiliser davantage de bois et moderniser l'aval de la filière". Hervé Gaymard plaide pour le maintien du statut de l'ONF, établissement public industriel et commercial, qui offre la souplesse nécessaire à la réalisation de toutes les missions confiées à l'Office, mais il souhaite substituer au mode de vente actuel du bois collecté par l'ONF, des contrats d'approvisionnement. Le but est d'apporter de la visibilité à long terme aussi bien aux clients qu'à l'établissement public.

Pour mobiliser des volumes de bois plus importants, Hervé Gaymard préconise d'intervenir dans les forêts sous-exploitées, conjointement avec la forêt privée. Ainsi, des groupements d'entreprises ONF - coopératives pourraient être créés afin de collecter le bois sur des parcelles laissées à l'abandon. Il propose aussi le développement des filiales dédiées à l'énergie bois pour répondre à la montée en puissance de la demande, en donnant la priorité à l'approvisionnement local.

Le président du conseil d'administration propose de fusionner sa fonction avec celle du directeur général pour créer un poste unique de président-directeur général qui dirigerait l'Office comme une entreprise, avec un conseil d'administration plus restreint. Il demande un audit social à l'ONF, l'établissement ayant été marqué par de nombreux conflits sociaux et une série de suicides de ses agents (13 en cinq ans, 17 selon les syndicats).